

SAUVONS L'EAU!

N°41

LE MAGAZINE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

AVRIL 2020



Dossier

Une agriculture à faible impact sur l'eau trace son sillon

RESTAURATION EXEMPLAIRE DE LA CAGNE EN COEUR DE VILLE P.4 - L'HERBASSE REPREND FORME P.6
QUAND LES ÉCOLES VOIENT LA VIE EN VERT P.8 - LES RÉSULTATS DU PLAN RHÔNE-SAÔNE 2015-2020 P.10
TRAVAUX COLOSSAUX AU PORT DE MARSEILLE P.13 - FRANÇOIS SARANO MURMURE À L'OREILLE DES CÉTACÉS P.14

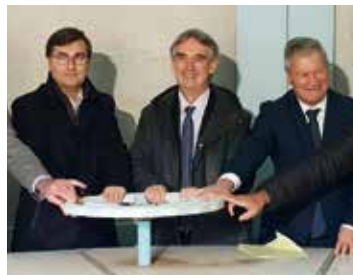
10 octobre

À l'occasion du Carrefour des collectivités locales à Besançon, la Banque des territoires signe un aquaprêt pour la réhabilitation du réseau d'eau potable de Soye (Doubs), en présence de l'agence de l'eau qui a cofinancé les projets de cette commune à hauteur de 1 M€ au titre des aides aux collectivités en zone de revitalisation rurale.



François Laigneau (Banque des territoires), François Rollin (agence de l'eau), François Ciresa (maire de Soye).

30 octobre



B. Linage (conseiller municipal délégué chargé de l'eau), T. Kovacs (maire de Vienne), L. Roy (agence de l'eau) et J-Y. Chiara (sous-préfet de Vienne).

En Isère, la ville de Vienne va économiser près de 1,3 Mm³ d'eau potable par an grâce au remplacement d'une conduite d'adduction de 5 km inaugurée au parc de Gémens. L'aide de l'agence s'élève à 5,75 M€.

25 novembre

Laurent Roy signe au Pouzin un contrat d'agglomération (2019-2021) avec Laetitia Serre, présidente de la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, Hervé Rouvier, président du syndicat des eaux du bassin de Privas et Olivier Amrane, président du syndicat d'eau potable Crussol – Pays de Vernoux. L'amélioration des milieux aquatiques, le renouvellement et la sécurisation des réseaux d'eau potable sont inscrits au contrat de 15,4 M€, dont 6,1 apportés par l'agence de l'eau.

4 décembre

Inauguré par Jackie Galabrun Boulbes, vice-présidente de Montpellier Métropole Méditerranée et Élise Garcia, chef de service à l'agence de l'eau,

le nouveau collecteur d'effluents de 12 km

permet de collecter séparément les eaux usées et les eaux de pluie des communes périphériques du nord et de l'est de Montpellier et d'améliorer leur traitement.



6 décembre La station d'épuration Aquavallées de Bourg d'Oisans (38) se modernise pour mieux traiter les eaux usées et répondre aux nouvelles normes de rejet de l'azote. Soutenue par l'agence de l'eau et le département de l'Isère, cette extension était « *nécessaire à la fois dans la capacité et la technologie de traitement* », se félicite Jean-Pierre Barbier, président du Conseil départemental.

12 décembre

À Digne-les-Bains (04), la Bléone et ses affluents mobilisent les acteurs du territoire autour de la 2^e phase du contrat de rivière qui consacre

17 M€

à des actions portant sur la qualité de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.



A. Mièvre (agence de l'eau), R. Massette, (Département des Alpes de Haute-Provence), A. Varcin (syndicat mixte d'aménagement de la Bléone), O. Jacob (préfet des Alpes de Haute-Provence), M. Blanc, (mairie de Digne les Bains) et D. Baille (maire de Thoard).

16 décembre

Laurent Roy et Jean Deguerri signent un accord-cadre qui prolonge la collaboration entre l'agence de l'eau et l'Ain, un département historiquement engagé pour restaurer les rivières autour des infrastructures routières, préserver des zones humides dans les espaces naturels sensibles, aider les communes sur l'assainissement et l'eau potable, désimperméabiliser les collèges...

V. Baude (vice-présidente du Département de l'Ain), L. Roy (agence de l'eau) et J. Deguerri (président du Département).



5 novembre

Philippe Vergnes, président de la chambre d'agriculture de l'Aude et Dominique Colin, directeur régional de l'agence de l'eau, renouvellent leur partenariat pour 3 ans. Enjeux partagés : économies d'eau, lutte contre la

pollution par les pesticides, restauration de la qualité des captages d'eau potable et de la morphologie des cours d'eau.



15 novembre

C'est parti pour le contrat de transition écologique du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles signé en présence d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, et des acteurs du territoire.

6 décembre

Le syndicat de l'eau du Var Est inaugure au Muy (83) sa nouvelle usine de production d'eau potable afin de sécuriser l'approvisionnement des habitants et d'assurer la consommation de 300 000 personnes en période estivale. « Avec l'arrivée de l'eau du Verdon et le renforcement de nos capacités de production locales, nous passons une nouvelle étape », déclare Liliane Boyer, présidente du syndicat.



11 décembre Dominique Colin, directeur régional de l'agence de l'eau, et Gilles D'Ettore, président de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée signent, au Cap d'Agde (34), un contrat de 3 ans pour 4,4 M€ d'aides de l'agence, dont le projet phare est la restauration de la Peyne dans la traversée de Pézenas pour un coût de 3,3 M€.

17 décembre

« Le contrat Bièvre Isère Communauté 2020-2022 signe une reconquête du bon état de l'eau avec à la clé des réalisations concrètes et locales », souligne le préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes Pascal Mailhos, présent à Saint-Étienne de Saint-Geoirs (38) aux côtés de Yannick Neuder, président de Bièvre Isère Communauté, Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau, Jean-Pierre Barbier, président du Conseil départemental de l'Isère, Martial Saddier, président du Comité de bassin, et Lionel Beffre, préfet de l'Isère. 54 communes réunies en intercommunalité bénéficieront de 11 M€ d'aide de l'agence et de 4 M€ du Département.



édito

Eau, agriculture et alimentation : des enjeux liés

Le développement d'une agriculture durable, innovante et respectueuse de l'environnement procède d'un objectif stratégique, que les agriculteurs ne peuvent relever seuls.

Premier enjeu : gérer l'eau de manière plus économe dans un contexte de réchauffement climatique accéléré. L'agriculture a besoin d'eau, mais ses besoins se concentrent sur les périodes les plus sèches, il est donc vital de construire localement les solutions les plus sobres qui concilient les différents usages et le bon fonctionnement écologique des rivières. Deuxième enjeu : maintenir la qualité de l'eau potable, ce qui suppose de réduire la pollution par les nitrates et les pesticides. Car la fonction nourricière de l'agriculture ne doit pas s'opérer au prix d'une dégradation de la ressource en eau. Le troisième enjeu tient à la restauration de la biodiversité. L'agriculture est un métier du vivant, qui peut et doit jouer un rôle majeur dans la protection de la faune et de la flore.

“ La fonction nourricière de l'agriculture ne doit pas s'opérer au prix d'une dégradation de la ressource en eau. ”

Notre agence Rhône Méditerranée Corse est aux côtés des agriculteurs. Elle innove pour engager 30 millions d'euros sur 3 ans pour rémunérer les pratiques agricoles favorables à l'eau et à la biodiversité avec le nouveau dispositif des Paiements pour services environnementaux (PSE). Au total, sur le 11^e programme 2019-2024, ce sont près de 40 millions d'euros par an que l'agence mobilisera pour aider le monde agricole.

Laurent Roy,

directeur général
de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse

Gestion harmonieuse de la Cagne

À la suite des importantes inondations des dernières années, les collectivités instaurent de nouvelles solutions visant à accorder plus d'espace aux cours d'eau. Ainsi, la restauration morphologique de la rivière Cagne va-t-elle améliorer la gestion des crues, la qualité de l'eau, la biodiversité, ainsi que le cadre de vie.



■ L'objectif est de créer un véritable corridor écologique, baptisé « Coulée bleue » tout au long de la Cagne.

Si elle a gardé son caractère naturel en amont, la rivière Cagne a été fortement modifiée en aval, du Val de Cagne en sortie des gorges, jusqu'à la Méditerranée. Endiguée dans des chenaux bétonnés dans les années 50 et couverte par des voies de circulation, la rivière s'est dégradée. Par ailleurs, le bassin de la Cagne connaît des aléas climatiques extrêmes. Plus de 800 millimètres de précipitations sont ainsi tombés en l'espace de six semaines à l'automne dernier, causant d'importantes inondations. Pour rendre le territoire moins vulnérable, les collectivités agissent à partir de solutions fondées sur la nature : aménagement des berges, bandes d'inconstructibilité, acquisition foncière...

Dessiner une Coulée bleue

L'objectif est de développer un véritable corridor écologique, baptisé « Coulée bleue ». D'autant que la restauration de la morphologie et de la continuité écologique de la

Cagne pour atteindre un bon état écologique fait partie des mesures du Sdage. La commune a ainsi demandé à la [Métropole Nice Côte d'Azur](#) d'élaborer un schéma directeur de renaturation de la Cagne. « Nous avons lancé une étude avec le soutien de l'agence de l'eau, expose Hervé Paul, président de la commission eau-assainissement et énergie de la métropole. L'opportunité de décorseter la Cagne de son cadre de béton s'est présentée avec le projet d'aménagement de la Zac de la Villette comprenant la requalification du parc des Canebiers. Cette transformation paysagère va ainsi abriter une opération de restauration écologique exemplaire du lit de la Cagne sur 200 mètres linéaires en cœur de ville ». En élargissant le lit et en végétalisant les berges, la rivière pourra mieux s'écouler. Cette approche plus naturelle est aussi bénéfique pour la qualité de l'eau, la biodiversité, l'agrément urbain et l'adaptation au changement climatique.

Quand les maisons laissent place à la nature

Les inondations du mois d'octobre 2015 - 22 morts, 600 M€ de dégâts pour les Alpes-Maritimes - ont fortement marqué les esprits. Face à la détresse de certains secteurs soumis à des inondations récurrentes, une opération inédite s'est déroulée à Biot (06) : l'acquisition puis la démolition de 20 maisons par la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (Casa). Ce hameau construit dans le lit mineur du cours d'eau de la Brague, à l'intérieur d'un méandre, était régulièrement inondé, d'où cette décision radicale. Sur 2020-2021, suite à l'arasement du lotissement, le [Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau \(Smiaage\)](#) se charge de la maîtrise d'ouvrage du réaménagement de la rivière Brague afin de réhabiliter le site et de redessiner un espace beaucoup plus naturel.

CORSE

Priorités aux territoires ruraux

Jamais deux sans trois! Après un premier accord-cadre (2007-2012), poursuivi par un deuxième (2014-2018), la collectivité de Corse a signé, en novembre dernier, un nouveau partenariat avec l'agence de l'eau, en lien avec son 11^e programme.

Dans la continuité des opérations communes menées depuis plusieurs années, la collectivité de Corse a signé un nouvel accord-cadre avec l'agence de l'eau pour 2019-2024. Sur cette période, 75 millions d'euros seront consacrés au bassin corse, soit 12,5 millions d'euros par an, pour mettre en place des règles de gestion de la ressource en eau sur 100 % des secteurs en déséquilibre, économiser 400 000 m³ d'eau par an, préserver et restaurer 200 hectares de zones humides, ainsi qu'accompagner la mise en conformité des stations d'épuration. Les actions seront coordonnées dans le but de concilier la satisfaction des usages et la préservation des écosystèmes.

« Par cet accord, nous souhaitons soutenir et accompagner au moins 75 % des EPCI, via des



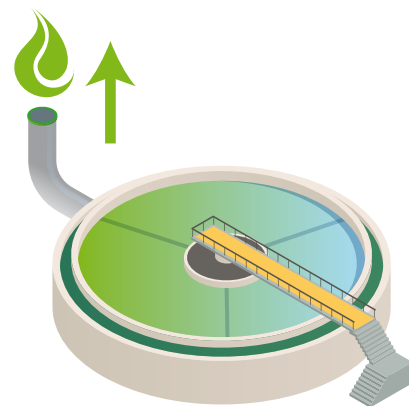
■ Objectif en Corse : économiser 400 000 m³ d'eau par an.

contrats de Zone de revitalisation rurale (ZRR), explique Nadine Mastropasqua, de la mission eau à la collectivité de Corse. La plupart d'entre eux possèdent de faibles moyens. Grâce à la subvention ZRR de 4,7 millions d'euros par an, ces communes pourront se mettre à niveau et rattraper leur retard en matière de restauration et de préservation des milieux aquatiques, ainsi que de protection de la santé publique ». La coopération avec l'agence de l'eau devrait, sur six ans, apporter des solutions efficaces à l'adaptation au changement climatique et à la gestion des ressources en misant sur la solidarité entre les territoires.

VAR

Une Step qui produit du biogaz

Pour développer les énergies vertes, la Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (Cavem) a équipé la station d'épuration du Reyran, à Fréjus, d'une unité innovante de digestion des boues et de valorisation du biogaz. À la clé: une production de 500 000 m³/an de biogaz, un gain économique grâce à sa vente, mais aussi une réduction de 50 % de l'impact énergétique de la station d'épuration.



PAYS APT LUBERON

35 opérations de modernisation des infrastructures

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) a signé, en décembre dernier, le premier contrat Zone de revitalisation rurale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le syndicat des eaux Durance-Ventoux et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Destiné à améliorer l'état des réseaux et des ouvrages de traitement, le dispositif prévoit, sur l'ensemble du territoire, la mise en œuvre de 35 opérations sur trois ans. Le montant de ces travaux s'élève à 6,5 M€ pour lesquels plus de 2,5 M€ de subvention seront mobilisés par l'agence de l'eau d'ici décembre 2021. Plusieurs chantiers viseront à moderniser les

infrastructures d'assainissement via le renouvellement de certains réseaux, le remplacement et la réhabilitation des ouvrages de traitement, ainsi que le transfert de tout ou partie des effluents vers la nouvelle station d'épuration d'Apt. En matière d'eau potable, les actions prévues concernent la réduction des fuites grâce aux travaux de renouvellement des réseaux, ainsi que la sécurisation de l'alimentation en eau des communes n'ayant actuellement qu'une seule ressource, notamment par la création d'interconnexions de réseaux et par l'augmentation des capacités des réservoirs.



■ La réduction des fuites d'eau potable est recherchée grâce aux travaux de renouvellement des réseaux.

DRÔME DES COLLINES

La nouvelle vie de l'Herbasse

Sur 500 mètres, à hauteur de la commune de Montrigaud, la rivière l'Herbasse s'est offerte une remise en forme pour retrouver une morphologie naturelle et une vie piscicole dynamique. Au programme: rehaussement de son lit, suppression des ouvrages, réouverture de méandres et plantations. Une opération de longue haleine, dont on constatera les premiers résultats à l'automne.



■ Le gravier nécessaire au rehaussement du lit de l'Herbasse a été ponctionné en aval, avant d'être réinjecté 15 kilomètres plus haut.

Fortement modifiée par des aménagements successifs réalisés par l'homme, la rivière Herbasse s'est dégradée au fil du temps sur le plan morphologique. Un enfouissement important du fond du cours d'eau et un appauvrissement de son milieu aquatique ont poussé le Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Herbasse (SIABH) à lancer sur la commune de Montrigaud (Drôme), une opération de restauration physique de l'affluent de l'Isère et de rétablissement de sa continuité écologique. « Nous souhaitons recréer les conditions d'habitat propices à la vie piscicole, notamment pour la montaison et la dévalaison de certaines espèces, entravées par la présence d'ouvrages infranchissables, par le manque de matériaux alluviaux, ainsi que par la déconnexion du lit et des berges, explique Stéphanie Bardeau, chargée de mission rivières au SIABH. Le projet visait aussi à stopper l'incision de la rivière et à recréer un substrat alluvial ». Une ambition à laquelle les riverains et le réseau de partenaire

ont adhéré, clé de réussite de cette opération. Sur un tronçon d'un linéaire de 500 mètres de l'Herbasse amont, le lit du cours d'eau a été rehaussé l'année dernière de 3 à 4 mètres selon les secteurs afin de se rapprocher du plancher d'origine. Une couche de matériaux argilo-terreux a été mise en place sur laquelle des matériaux alluviaux ont été déposés. Ces derniers ont été récupérés en aval dans la rivière, avant d'être réinjectés 15 kilomètres plus haut. Des bancs graveleux ont été réalisés pour diversifier le fond du lit. En parallèle, deux séries de travaux ont été menées: d'une part, en amont, avec le démantèlement et l'arasement des ouvrages hydrauliques, notamment des seuils façonnés, et d'autre part, en aval, où l'Herbasse a retrouvé son ancien tracé et ses méandres. Cette dernière opération doit permettre de freiner les écoulements, retenir les matériaux et stabiliser le fond du lit. Enfin, le long de la rivière, de jeunes plants à racine d'essences indigènes ont été mis en terre sur les

rives retravaillées. « Près d'un an après le chantier, le lit de la rivière se tient, indique Adrien Guionnet, technicien de rivière au SIABH, même s'il est encore trop tôt pour constater un effet bénéfique sur la biodiversité et les pressions hydrauliques ». Confrontée aux aléas climatiques et au cycle naturel de la biodiversité, la restauration de la continuité écologique et physique de l'Herbasse est en effet une opération de longue haleine.

366 000 €

Le montant total du projet, financé à hauteur de 199 000 euros par l'agence de l'eau. Une enveloppe modeste pour ce type d'opération qui est due notamment à l'approche naturelle et locale pour rehausser le lit de la rivière sans apport artificiel.

ARDÈCHE

Un Syndicat tourné vers l'avenir

Une nouvelle dynamique porte le Syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche (Seba). La signature du contrat relatif au rattrapage structurel des collectivités territoriales présentes en Zone de revitalisation rurale et à la gestion de la ressource en eau dote cette structure regroupant 86 communes des moyens nécessaires à la conduite de ses opérations. Avec un budget de près de 9,5 millions d'euros pour la période 2019-2021, elle prévoit en particulier d'améliorer la qualité de l'eau distribuée et de mieux protéger les ressources en eau potable, via le renouvellement de conduites et la réhabilitation des réseaux.



SAÔNE-
DOUBS

« Nous devons mieux comprendre la complexité de notre bassin »

À la tête de l'Établissement public territorial du bassin Saône et Doubs depuis juillet dernier, Landry Léonard a défini un nouveau projet politique et stratégique. Échanges avec ce président nouvellement élu pour évoquer ses ambitions et priorités pour le territoire.

Pourquoi était-il nécessaire de repenser l'orientation de l'EPTB Saône et Doubs ?

La structure a vu le jour il y a plus de 30 ans pour traiter les problématiques liées à ces deux rivières majeures. Or, 80 à 90 % des travaux menés ont concerné les affluents. Aujourd'hui, il s'agit de recentrer notre action sur les axes Saône et Doubs qui traversent tout le territoire et constituent une ressource commune essentielle.

Comment mettez-vous en œuvre ce nouveau cap ?

Nous sommes allés à la rencontre des collectivités afin de connaître les attentes de chacun et avons défini notre stratégie d'intervention dans une lettre de cadrage. Avec la réforme Gemapi, les EPCI doivent prendre en charge cette compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, ce qui suppose de se doter de moyens humains. L'EPTB est un support, il doit donner une vision d'ensemble et mener une animation large. Pour ce

faire, nous renforçons les liens avec tous les partenaires, nous voulons aussi partager les connaissances techniques afin de garantir une cohérence à l'échelle du bassin.

Quels sont vos objectifs aujourd'hui ?

Avant tout, redonner une lisibilité à notre action. Nous devons prendre en compte la réalité complexe et les phénomènes de notre bassin : cours d'eau anthropisés, inondations, relief karstique, étiages, réservoirs de biodiversité... Les enjeux liés au changement climatique et les interactions entre grand cycle et petit cycle de l'eau exigent une gestion à grande échelle et à long terme de la ressource. Si jusqu'alors nos axes majeurs ont fait l'objet de beaucoup d'études, nous allons passer en mode travaux pour réaliser des avancées concrètes dans les 2 à 3 ans à venir. Depuis l'automne, l'EPTB a déjà engagé 500 000 € de travaux.



Programme d'actions renouvelé

Suite au bilan à mi-parcours du contrat de rivière Vallée du Doubs coordonné par l'EPTB Saône & Doubs, les acteurs ont signé un avenant pour la période 2019-2021. L'objectif est de se centrer sur les opérations techniquement réalisables durant les 3 ans pour trois axes prioritaires : la restauration morphologique, la qualité de l'eau et la sensibilisation. La plupart des projets portent sur des études, des diagnostics ou des travaux de restauration écologique du Doubs et de ses affluents. La volonté est de repenser l'espace donné à ces rivières afin qu'elles retrouvent un bon fonctionnement.

Un avenant
de
3 ans



■ Le bassin versant de la Saône est drainé par un réseau de 22 000 km de cours d'eau et ruisseaux divers.



■ Le lac de Bouverans est l'un des 20 sites d'intérêt départemental du Doubs.

LABEL

Gestion globale des milieux

En fin d'année dernière, le syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue, composé de 9 communautés de communes et du Département du Doubs, a été labellisé Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (Epag). Une première sur la partie Nord du bassin Rhône-Méditerranée, ainsi qu'une reconnaissance des compétences acquises et de la démarche engagée depuis 2015. La structure agit ainsi sur un spectre large allant de la Gemapi à l'animation, en passant par la gestion d'espaces naturels, d'ouvrages hydrauliques et la valorisation touristique.

MONTPELLIER

L'école qui voit la vie en vert

L'école internationale Antonia a répondu à l'appel à projets de l'agence de l'eau, dont l'objectif est de végétaliser les cours d'école. Une démarche qui enthousiasme élèves, équipes et parents.



■ Un chemin nourricier, planté d'arbres fruitiers, a été créé.

En juillet dernier, l'école internationale Antonia a quitté son adresse arborée pour un site plus grand, mais très minéral. Dans le cadre de la communauté éducative mise en place par cet établissement, Jean-Pierre Font, parent d'élèves et architecte, a proposé de participer à l'appel à projets « Un coin de verdure pour la pluie » initié par l'agence de l'eau.

« Bénéficier d'une aide financière couvrant 70 % du coût de notre projet d'écosystème complet, c'est très motivant, assure Nathalie Will, directrice de cette école qui accueille 36 nationalités et applique la Pédagogie du sens. Nous avons déjà désenrobé 200 mètres carrés de parking pour planter une mini forêt et développé un système d'irrigation grâce à la récupération des eaux de pluie. Nous avons aussi créé un chemin nourricier avec des arbres fruitiers et un potager en permaculture. Tout est lié et tout le monde est impliqué! ». Une

démarche concrète et exemplaire, qui s'accompagne des conseils techniques délivrés par l'agence de l'eau.

Pousser à l'action

Ouvert aux établissements d'enseignement publics et privés, aux universités, aux associations et collectivités territoriales, l'appel à projets « Un coin de verdure pour la pluie » aide ces structures dans leur volonté de désimperméabilisation et de végétalisation.

Date de limite de dépôt des dossiers : le 15 septembre 2020.

+ d'infos :
contact.verdureetpluie@eaurmc.fr

en
bref

29 M€

La somme investie par Perpignan Méditerranée Métropole, dont 6,5 M€ de l'agence de l'eau, pour mener à bien les actions inscrites dans son contrat « Gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ». Sur la période 2020-2022, ce nouveau contrat maintient l'effort en assainissement, lance des actions innovantes pour faire face au changement climatique et met l'accent sur la désimperméabilisation.

44

La communauté d'agglomération Hérault Méditerranée a signé la deuxième partie de son accord-cadre avec l'agence de l'eau. De 2019 à 2021, 44 actions sont programmées, dont l'ambitieux projet de renaturation de la Peyne à Pézenas, sur environ un kilomètre. Les berges des cours d'eau, la pollution domestique, la ressource pour l'alimentation en eau potable, l'adaptation au changement climatique, le milieu marin ou encore la coopération décentralisée feront l'objet d'opérations concrètes dans le cadre de ce contrat.



■ L'Hérault court sur 150 km.

La reconquête de la zone humide de la Jacotte

D'un montant de plus de 140 000 euros, financé à 50 % par l'agence de l'eau, la restauration de la zone humide de la Jacotte, inscrite dans le Plan Rhône, vise à favoriser l'auto-épuration des eaux pluviales, ainsi qu'à préserver la biodiversité. Ce milieu naturel et paysager, créé aux portes de la ville d'Aramon, conjugue aujourd'hui reconquête paysagère, épuration des eaux et amélioration de la gestion des crues.

Avant restauration

Implantée en lit majeur du Gardon et du Rhône, la zone humide de la Jacotte s'était asséchée suite à divers aménagements hydrauliques et d'infrastructures, ainsi qu'à son drainage pour un usage agricole. La biodiversité s'est en conséquence appauvrie et les eaux du réseau pluvial s'écoulaient mal. Devant cette situation, l'[EPTB Gardons](#) et la [mairie d'Aramon](#) ont lancé un programme de travaux destiné à réanimer cette zone humide et à contribuer ainsi à la préservation de ces milieux fragiles sur le secteur des Paluns. Cette opération indispensable vise aussi à préserver la faune et la flore et à mieux gérer les petits épisodes pluvieux.

Après la mise en eau

Après quatre mois de travaux menés entre août et décembre dernier, le tracé artificiel et anguleux du fossé d'évacuation a été abandonné au profit d'un profil plus naturel et

Végétation
arbustive
et humide

élargi. Il élimine les contre-pentes et intègre des berges plus douces afin de permettre l'implantation d'une végétation arbustive et humide sans gêner le bon écoulement des eaux. Son nouveau tracé s'évase sur sa partie aval pour créer une zone humide de 2 000 m² où les végétaux qui seront prochainement plantés permettront le développement d'une biodiversité caractéristique de ces milieux. Un cheminement avec passerelle sera aménagé permettant la découverte piétonne du site et son îlot.

Poursuite du plan de gestion

Cet aménagement est la première réalisation du plan de gestion de la vaste zone humide des Paluns. Parallèlement, une opération d'acquisition de 40 hectares de zones humides drainées est en cours. Des conventions pour des pratiques agricoles compatibles avec la submersion régulière de ces terres et la restauration de zones humides aujourd'hui disparues seront mises en place.



■ Le long du Gardon, une zone humide a été recréée.

en
bref

BASSE VALLÉE DE L'AUDE

Le climat met son grain de sel



Les signes de la salinisation des sols et de la nappe de la basse plaine de l'Aude sont visibles notamment au regard de la présence accrue de ronds de sel sur les vignes. Or, une hausse importante de la salinisation pourrait entraîner des dommages significatifs sur les productions agricoles, sur la qualité de l'eau, la faune et la flore. En partenariat avec le BRGM et Montpellier SupAgro, le Parc naturel régional de la Narbonnaise et Le Grand Narbonne ont engagé un programme de recherche pour mieux comprendre ces phénomènes. Baptisée Salinisation des aquifères littoraux de la Narbonnaise (Salin), la démarche consiste à réaliser un état des lieux des sols, des milieux et de la nappe, à comprendre le fonctionnement hydrogéologique de la nappe et le trajet du sel. Une fois ce travail effectué, plusieurs scénarios de pratiques agricoles et non agricoles seront définis d'ici fin 2021.

LODEVOIS ET LARZAC

Un réseau revitalisé

En signant un contrat de Zone de revitalisation rurale avec l'agence de l'eau, la communauté de communes Lodévois-Larzac bénéficie d'une aide de 3 M€ pour rattraper son retard d'équipement en matière de services d'eau potable et d'assainissement. Estimés à 4,5 M€, les travaux prévus sur trois ans concernent entre autres la réfection d'une conduite afin de sécuriser l'approvisionnement en eau de la ville de Lodève, ainsi que la modernisation de deux stations d'épuration. Ce contrat accompagne la prise de compétence eau et assainissement par la communauté de communes.

Les prochaines actions seront au service de la transition écologique

Alors que le prochain Plan Rhône-Saône 2021-2027 est en cours d'élaboration, Catherine Prudhomme et Katherine Bazouin, respectivement chargée de mission et cheffe de projet Plan Rhône à la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dressent le bilan des actions conduites dans le cadre de l'actuel document.

À moins d'un an de son échéance, quel est l'avancement du Plan Rhône 2015-2020 ?

Katherine Bazouin : Depuis 2007, date à laquelle a été engagé le premier plan, près de 2 000 dossiers ont été financés et labellisés. Le taux d'avancement de ce dernier contrat de plan 2015-2020 est très variable selon les thématiques. Il varie de 73 % pour le volet qualité ressource biodiversité à 41 % pour le volet tourisme avec des opérations importantes, en particulier sur les itinéraires cyclables, qui vont être programmées en 2020. Le programme a permis des réalisations majeures. Des vidéos d'acteurs ont été réalisées. Elles seront dans les prochaines semaines mises à disposition de chacun sur le site internet du Plan Rhône pour illustrer les réalisations.

Qu'en est-il précisément de son volet qualité des eaux, ressource et biodiversité ?

Catherine Prudhomme : Grâce notamment aux financements de l'agence de l'eau, les opérations phares sont toutes engagées ou terminées. Par exemple, 14 kilomètres de linéaire sur le Rhône et la Saône ont fait ou font l'objet de restauration écologique. Avec la CNR, les travaux de restauration écologique sont en cours sur la zone de Donzère-Mondragon et se poursuivent sur les secteurs de Péage-de-Roussillon et de Montélimar. En parallèle, des chantiers de continuité écologique sont menés sur huit ouvrages sur la Saône, le Haut-Rhône et les confluences avec le Lez et l'Ouvèze. Autre succès : les objectifs en nombre d'hectares acquis ou restaurés sont



■ 14 km de linéaire sur le Rhône et la Saône ont fait l'objet de restauration écologique.

atteints sur les zones humides, aidés en cela par les aides européennes mobilisées grâce au POI (Programme opérationnel interrégional) du Plan Rhône. En matière de réduction des pollutions toxiques, de plus en plus d'actions sont conduites sur les sites industriels.

Quelles seront les grandes orientations du prochain plan 2021-2027 ?

Katherine Bazouin : Les actions devront être au service de la transition écologique et climatique des territoires et des activités de l'axe Rhône-Saône. Elles s'articuleront autour de trois grands principes : développer le transport fluvial et favoriser sa mutation ; préserver et restaurer la biodiversité et les ressources en qualité comme en quantité ; favoriser l'innovation et la mutation économique engagées dans la transition écologique et énergétique. À partir de là, nous avons défini des thématiques d'actions avec nos partenaires, les conseils régionaux et la CNR, VNF, l'agence de l'eau et EDF. Nous attendons de connaître l'enveloppe financière allouée par l'État et souhaitons organiser des réunions sur les territoires pour recueillir les attentes et les besoins des acteurs de terrain.

2000
dossiers financés
et labellisés

521

LE NOMBRE D'HECTARES DE ZONES HUMIDES RESTAURÉS OU ACQUIS LE LONG DU FLEUVE DEPUIS 2015. L'objectif des 400 hectares inscrits dans le Plan Rhône est largement atteint. D'ici à la fin de l'année, le périmètre pourrait s'élever à 600 hectares. « Les élus ont pris conscience des enjeux et du rôle majeurs de ces milieux et ont accéléré les mises en action », indique Laëtitia Faure, responsable d'unité à la direction de l'Environnement et de l'énergie à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

TRAME TURQUOISE

Pratiques agroécologiques en test



■ La trame turquoise, interface entre le fleuve et les zones humides, permet d'évaluer les bénéfices mutuels pour la biodiversité et l'agriculture.

Le Syndicat du Haut-Rhône (SHR), lauréat 2019 de l'appel à projets Biodiversité lancé par l'agence de l'eau, a testé de premières mesures agroécologiques sur les 22 hectares de l'exploitation du Groupement agricole d'exploitation en commun baptisé les Flam'en vert située à Peyrieu (Ain) et convertie à l'agriculture biologique depuis 2011. Le programme a porté sur la plantation de 2 kilomètres de haies, la création de fossés végétalisés et de bandes enherbées. Cinq mares verront aussi le jour ce printemps. « *Par la diversification paysagère, nous souhaitons rétablir les corridors écologiques entre le Rhône*

et la plaine alluviale de l'Ain, explique Émilie Wichroff, directrice du SHR. *Cette trame turquoise, interface entre le fleuve et les zones humides, va nous permettre d'évaluer les bénéfices mutuels pour l'agriculture et la biodiversité* ». Le rendement des quelques variétés de 50 légumes et arbres fruitiers cultivés sera passé à la loupe, ainsi que les espèces et particulièrement les auxiliaires de culture présents et le volume d'eau utilisé. Les Flam'en vert pourraient prochainement bénéficier du Paiement pour services environnementaux (PSE), nouveau dispositif de l'agence pour le maintien de leurs pratiques agroécologiques.

2 km
de trame
turquoise

BIODIVERSITÉ

Des travaux pour la circulation piscicole

L'Ouvèze et la Cèze, deux affluents à l'aval du Rhône, vont faire l'objet de travaux de construction par la CNR de passes à poissons, pour un coût d'environ 4 millions d'euros, financées à 40 % par l'agence de l'eau. Destinées à des espèces cibles comme l'aloise, l'anguille et la lamproie, ces ouvrages de franchissement sont le résultat d'études au long cours. Construits sur mesure, ils prennent en compte les spécificités de l'environnement, des espèces, des observations et des progrès techniques réalisés depuis la construction des premières passes à poissons. Les travaux, dépendants des aléas climatiques, devraient être terminés à l'automne 2021.



en
bref

MÉMOIRE Le Rhône fait son cinéma

Le réalisateur Philippe Crozier a tourné une trilogie sur le Rhône baptisée *Pêcheurs d'histoires*. Trois documentaires mémoriels de 70 minutes dans lesquels près de 100 ans sont racontés par les riverains et les utilisateurs du fleuve. Le cinéaste a démarré ce travail en 2012 par le film *Sur ma maison, passent les bateaux* tourné à la Roche-sur-Glun, suivi en 2014 de *Ce fleuve, notre voisin* avec les habitants de Cordon (Haute-Savoie) et en 2019 de *Pêcheurs d'histoires 3*, avec ceux qui ont construit les aménagements et qui les utilisent. Ces longs métrages ont bénéficié du soutien de l'agence de l'eau et sont projetés à la demande.



■ Le réalisateur Philippe Crozier lors du montage de sa trilogie, *Pêcheurs d'histoires*.

Un contrat qui met la pression pour réduire les fuites

Sur la lancée du premier contrat de canal de la Robine, le deuxième, établi pour la période 2020-2022, met l'accent sur la modernisation des réseaux d'irrigation et l'entretien des équipements. Objectif : économiser 6 millions de m³ d'eau par an.

Après avoir réalisé 70 % des actions du premier contrat de canal de la Robine, les maîtres d'ouvrages que sont l'Union des associations syndicales d'hydraulique de l'Est audois (AseAude), VNF et le Grand Narbonne et les financeurs - l'agence de l'eau, le Département de l'Aude, la Région Occitanie et l'Europe - ont signé le contrat de canal de la Robine et du Gailhousty, canaux qui tous deux prélèvent l'eau du fleuve Aude. Pour 2020-2022, l'objectif est de générer 6 millions de m³ d'économie d'eau à l'étiage. « *Nous poursuivons notre démarche de modernisation de la technique d'irrigation*, expose Louise Buhé, directrice de l'Ase Aude. *Nous transformons le système gravitaire classique par une desserte sous pression qui permet de mieux gérer la ressource. 500 hectares cultivés supplémentaires – après les 900 équipés l'an dernier – vont bénéficier du goutte-à-goutte. Par ailleurs, nous continuons à rénover les installations* ». Sur les 80 prises d'eau fonctionnelles alimentées par le canal, 18 ont déjà été réparées et l'objectif d'enrayer les fuites reste essentiel.



500 ha
supplémentaires
en goutte-
à-goutte

■ Une station de pompage gérée par l'Union des associations syndicales d'hydraulique de l'Est audois.

ÉMISSIONS INDUSTRIELLES

Refresco entend devancer la réglementation européenne



■ Spécialisé dans la formulation et le conditionnement de boissons rafraîchissantes, Refresco fabrique des jus de fruits, des thés glacés, des eaux aromatisées, des boissons gazeuses.

Désireuse de réduire son impact environnemental, la société Refresco France s'engage depuis plusieurs années dans un plan d'action global de gestion de l'eau, de réduction de ses consommations énergétiques et de revalorisation des déchets. La firme, spécialisée dans la formulation et le conditionnement de boissons rafraîchissantes, anticipe également la future réglementation européenne sur les émissions industrielles; elle compte investir dans de nouveaux équipements une fois l'instruction de son dossier par la Dreal achevée.

Grâce à une aide financière de près de 2,2 millions d'euros de l'agence de l'eau (sur un budget de 7 millions d'euros au total), un méthaniseur, ainsi qu'un bassin d'aération biologique seront installés d'ici à un an sur le site de Margès (26) et permettront d'améliorer la qualité des effluents envoyés en épandage agricole. Grâce à ce nouveau traitement, l'usine pourra également envisager un rejet direct de ces effluents dans l'Herbasse (affluent de l'Isère), sans risquer d'altérer son fonctionnement écologique. Par ailleurs, le biogaz récupéré sur l'étage de méthanisation sera valorisé en étant réinjecté dans le réseau public de GRDF.

trois ? à

Magali Saumade, présidente de la Chambre d'agriculture du Gard (30)

Vous avez renouvelé le contrat de partenariat avec l'agence de l'eau jusqu'en 2021, sur quoi mettez-vous l'accent ?

Aujourd'hui, notre cheval de bataille concerne l'adaptation des exploitations agricoles du Gard au changement climatique. Nous avons mis en place un plan d'action afin de qualifier les aléas, estimer les impacts et proposer des solutions pour pérenniser l'agriculture. Après analyse de 50 indicateurs, nous travaillons sur des ajustements à différentes échelles : à court terme, par exemple, modifier la période de semis ou le calendrier de pâturage ; à moyen terme, changer de systèmes d'irrigation ou de cépages de vignes et à long terme, diversifier les exploitations. Nous collaborons en permanence avec l'agence de l'eau sur ces questions transversales.



■ Magali Saumade, au centre, lors de la signature du contrat avec l'agence de l'eau.

Les agriculteurs sont-ils prêts à modifier leurs pratiques ?

Il y a quelques années, on trouvait encore des climatosceptiques, mais les conditions de l'an dernier ont marqué les esprits. Désormais, les professionnels sont obligés d'écouter et d'agir selon leurs possibilités. Nous comptons 4 000 agriculteurs dans le Gard répartis sur 5 filières : la viticulture, l'arboriculture, les grandes cultures, le maraîchage et l'élevage. Les problématiques ne sont pas les mêmes pour tous, d'où l'appui de nos conseillers au plus près du terrain.

En matière d'économie d'eau, quelles sont les actions mises en œuvre ?

Depuis 2016, nous avons déjà économisé 13 millions de m³ par an en accompagnant les agriculteurs pour modifier leurs pratiques en passant, par exemple, d'une irrigation gravitaire au goutte-à-goutte, pour installer des bassins de stockage ou des systèmes de récupération d'eau de pluie, pour favoriser des cultures moins gourmandes en eau... Nous poursuivons dans cette dynamique, car la gestion équilibrée de la ressource en eau est une priorité.

DEPOLLUTION

Travaux colossaux au Grand port maritime de Marseille

Le traitement
des eaux
de carénage
en questions

Carrefour incontournable de l'industrie portuaire dans le monde, le Grand port maritime de Marseille (GPMM) voit transiter chaque année plusieurs milliers de navires, et intègre dans ses infrastructures des bassins de carénage destinés aux réparateurs navals. En 2019, plus de 250 bateaux ont été immobilisés dans ces immenses structures pour des besoins de réparations ou des travaux de nettoyage. Mais faute d'un système pérenne de traitement des eaux de carénage, des produits et résidus toxiques sont directement rejetés dans la rade de Marseille.

Le GPMM met donc sur pied un plan de travaux inédit pour préserver la baie de la pollution, en équipant ses bassins en systèmes de filtrage des eaux. Uniques en Méditerranée, ils permettront la séparation des eaux souillées, ainsi que leur traitement par décantation et par filtration. Les 12 millions d'euros nécessaires à ce projet sont financés par le GPMM, le Conseil départemental, la Région et à 40 % par l'agence de l'eau. Les travaux débiteront en fin d'année, pour une durée de 5 ans.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du nouveau contrat portuaire signé entre le GPMM, l'État et l'agence de l'eau.



■ Le GPMM accueille le plus grand bassin de carénage de Méditerranée : il mesure 465 mètres de long.

François Sarano

L'homme qui murmure à l'oreille des cétacés

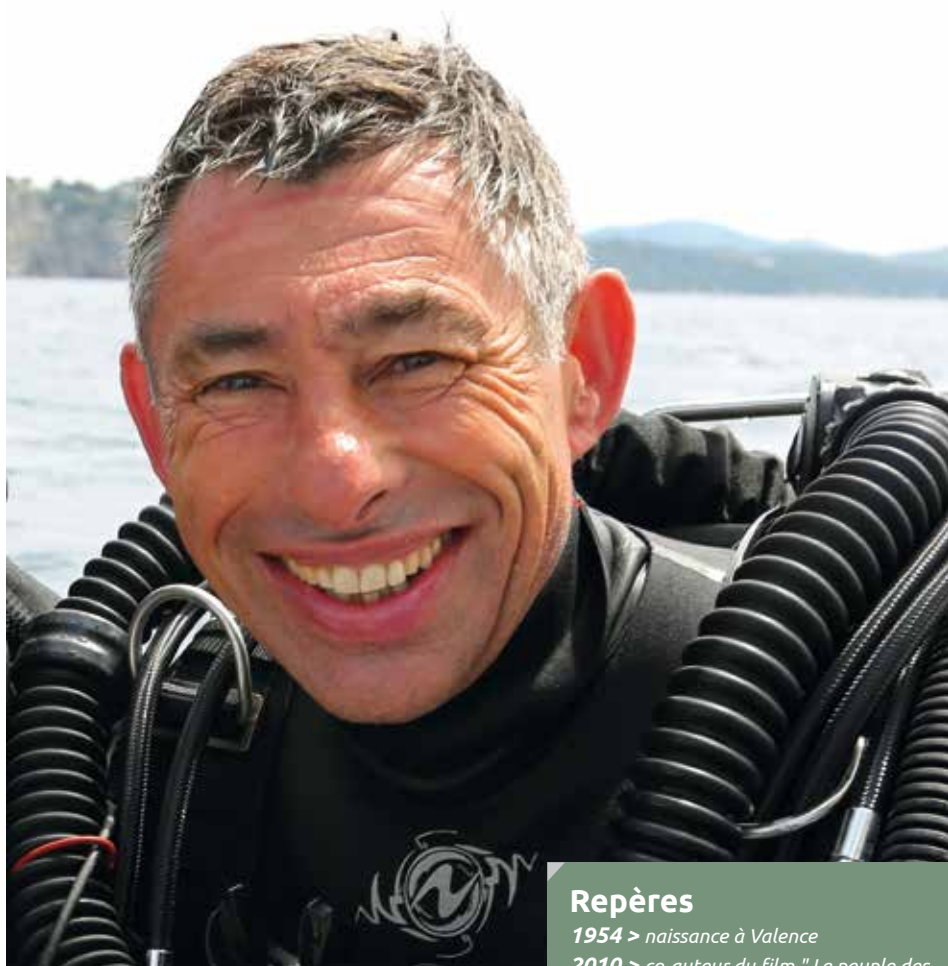
Il vient de sortir deux livres aux innombrables vertus pédagogiques – « Réconcilier l'homme avec la vie sauvage » et « Sauvons l'océan » – et connaît mieux que quiconque le fonctionnement social des cétacés. François Sarano, un homme inspirant !

« Nous, les humains, avons besoin de ce monde merveilleux qu'est la nature. Nous en éloigner revient à vivre dans un monde virtuel qui n'est pas le bon ». Il a tout dit ! Depuis plus de 40 ans, François Sarano s'immerge au plus profond de la nature et témoigne sans relâche des bénéfices qu'il en retire. Connu pour avoir collaboré au scénario du film de Jacques Perrin, Océans, dans lequel il a d'ail-

"La vraie menace pesant aujourd'hui sur le monde, c'est l'indifférence et l'ignorance des humains." <

leurs occupé un petit rôle – le nageur aux côtés du grand requin blanc, c'était lui – il est surtout un auteur prolifique sur le monde marin, docteur en océanographie, plongeur professionnel de renom, fondateur de l'association Longitude 181, dont l'objectif est la protection du milieu marin, ancien directeur de recherche du programme Deep Ocean Odyssey, et autrefois chef d'expédition et conseiller scientifique du commandant Cousteau à bord de la Calypso.

Avec ses faux airs de Fernandel, une énergie à revendre et un verbe fluide, il a parcouru toutes les mers du monde. Et en conçoit une certitude aujourd'hui : l'urgente nécessité de « réconcilier les humains avec la vie sauvage ». Alors qu'il coule des jours heureux en ce moment même à l'île Maurice où il étudie la société des cachalots – « d'une complexité incroyable, d'une solidarité exemplaire et d'une altérité riche d'enseignements » – il prépare également avec ardeur ses futures plongées aux côtés des grands requins blancs et des requins-bouledogues, matériaux vivants de son prochain livre « Au nom des requins »,



annoncé pour 2021. « Scientifique, j'ai passé ma vie à décortiquer la mer et je me suis un peu perdu, aujourd'hui je ressens pleinement l'harmonie de la synergie des éléments les uns avec les autres, dit-il. On ne peut respecter que ce que l'on connaît bien. Ce qui compte, c'est la relation avec les espèces qui nous entourent. Pour moi, la vraie menace pesant aujourd'hui sur le monde, c'est l'indifférence et l'ignorance des humains... Nous devons amener les gens à toucher du doigt la richesse des océans, des forêts, des milieux naturels ». D'où son engagement, aussi, lors des nombreuses conférences qu'il anime pour sensibiliser le grand public à l'importance de laisser une place à la vie sauvage. Et donc au développement de l'humanité.

Repères

1954 > naissance à Valence

2010 > co-auteur du film "Le peuple des Océans", réalisé par Jacques Perrin

Depuis 2013 > étudie les cachalots vivant au large de l'île Maurice, sous l'égide de l'association Longitude 181

2017 > publie "Le retour de Moby Dick, ou ce que les cachalots nous enseignent sur les océans et les hommes" (Actes Sud), lauréat du prix Jacques Lacroix de littérature et philosophie de l'Académie française

2020 > publie "Réconcilier les hommes avec la vie sauvage", entretien avec Coralie Schaub (Actes Sud) et Sauvons l'océan, avec Véronique Sarano (Rustica)

Coup de cœur...

« Je suis très admiratif de l'engagement de l'association SOS Méditerranée, créée par des citoyens décidés à agir face à la tragédie des naufrages à répétition en Méditerranée centrale. »

Une agriculture à faible impact sur l'eau trace son sillon

Dossier



Comment nourrir une population en constante augmentation tout en préservant les écosystèmes ? Comment permettre aux agriculteurs de vivre correctement de leur métier ? Comment répondre aux attentes des consommateurs pour une alimentation saine et écoresponsable ? Comment faire évoluer les pratiques agricoles au regard de la tension sur la ressource en eau dans un contexte de changement climatique ? Le monde de l'agriculture est à la croisée d'enjeux multiples et liés. L'action de l'agence de l'eau monte en puissance pour contribuer à une agriculture durable aux plans économique, environnemental et sociétal.





■ Le désherbage mécanique, une alternative aux pesticides.



■ Le sarrasin est une culture qui demande peu de pesticides.



■ Les vignes enherbées retiennent l'humidité dans les sols.

La terre d'Allègre-les-Fumades, en pays Cévennes, produit des vins gourmands en bouche, des fruits rouges, des plantes aromatiques... De ses 70 hectares cultivés en vigne, luzerne, figuiers, grenades, lavande, romarin, lavandin, Christophe Taulelle tire le meilleur. Ce viticulteur a entamé une longue réflexion il y a dix ans ; il est passé en bio, a mis un frein sur la production de semences au profit de cultures résistantes à la sécheresse estivale ; il a fait évoluer ses cépages en même temps que le climat sans rien perdre sur les rendements ; il a installé des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte performants ; il fait pâturer ses vignes par des moutons. « *Je ne suis pas un cas isolé ou atypique, affirme-t-il. Juste un agriculteur conscient des challenges à relever et passionné par son métier, sa région, ses produits et la ferme familiale reprise en 1992 avec l'intention de la développer durablement* ». Tout est dit !

L'agriculture est parmi les premières activités consommatrices d'eau. Dans sa version intensive, son développement pour nourrir 7,5 milliards de personnes n'est pas sans conséquence : utilisation de pesticides, recours aux engrais chimiques, élevage industriel avec souvent l'impact des nitrates sur les eaux souterraines, occupation des sols parfois synonyme d'appauvrissement de la biodiversité... Trouver de meilleurs compromis entre production agricole et environnement est au cœur des enjeux. « *Les agriculteurs se retrouvent au carrefour de nombreux défis*, énonce Jean-Marc Fagnoud, agriculteur lui-même, vice-président du comité de bassin Rhône-Méditerranée et membre associé de la chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes. *Si l'on veut être pragmatique, il faut à la fois aider les jeunes à pérenniser des exploitations alternatives génératrices de revenus, favoriser la*

consommation de produits bio et locaux, sélectionner les productions les plus intéressantes d'un point de vue économique et environnemental, structurer des filières peu gourmandes en eau, conserver une grande partie de la production sur le territoire national... Tout ceci ne se fera pas sans un changement complet de paradigme. L'enjeu majeur, c'est le maintien d'agriculteurs capables de réduire leur empreinte écologique tout en produisant des produits qualitatifs et rémunérateurs ».

En première réponse, et en complément des accompagnements à la conversion ou à l'investissement qu'elle actionne depuis de nombreuses années auprès de professionnels comme Christophe Taulelle, l'agence de l'eau a inscrit dans son 11^e programme 2019-2024

**1 million d'euros par an
pour une agriculture durable.** <

un soutien plus direct aux projets de filières à bas intrants, au bénéfice des aires d'alimentation des captages prioritaires ou des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable. Ces productions à bas intrants garantissent un impact limité en azote et pesticides. Ce peut être des productions pérennes couvrantes (miscanthus), des cultures pluriannuelles (luzerne...) ou des cultures annuelles (chanvre...). L'agriculture biologique présente également un intérêt fort pour préserver la qualité de l'eau puisque le recours aux intrants de synthèse est interdit par la réglementation. L'agence de l'eau accompagne les projets à différents stades : de l'étude de faisabilité de la filière à la structuration des échelons de collecte, de transformation ou de



Privilégier
les filières
à bas
intrants

commercialisation, en passant par l'aide à la conversion en agriculture biologique et à l'investissement. « Nous allons ainsi engager un million d'euros par an sur toute la durée du 11^e programme, indique Hélène Pringault-Bodet, experte agriculture de l'agence de l'eau. Sachant que notre intervention en faveur d'une agriculture durable à faible impact sur l'eau n'est pas nouvelle, notamment sur les surfaces agricoles du bassin Rhône-Méditerranée située en Aire d'alimentation de captage (AAC) prioritaires, dans un objectif de diminution de l'usage des pollutions aux pesticides ».

Dans le cadre de la loi pour l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt, l'agence de l'eau peut aussi être l'un des financeurs des Projets alimentaires territoriaux (PAT) situés sur des AAC et privilégiant ces filières à bas niveau d'intrants. La philosophie des PAT est de partager, entre collectivités territoriales, services de l'État, agriculteurs, producteurs, société civile, acteurs de l'économie sociale et solidaire ou encore entreprises et coopératives, un diagnostic commun du territoire et de se mettre d'accord sur les actions à conduire. Un PAT est par exemple déployé par Montpellier Métropole, avec une contribution de l'agence de l'eau. « Nous avons démarré notre projet alimentaire de territoire dès 2015 en lien avec notre politique globale autour de l'agroécologie et de l'alimentation durable, indique Mylène Fourcade, vice-présidente de la métropole. Avec les agriculteurs, la chambre d'agriculture, les collectivités, des associations, nous avons élaboré et signé une charte qui nous engage tous. L'une des volontés premières est de mobiliser des terres utiles au développement de l'agriculture. Ainsi, 70 % du territoire ont été classés en espaces naturels et agricoles protégés dans le Schéma de cohérence territoriale voté récemment. Nous avons aussi

71 %

des Français consomment des produits issus de l'agriculture biologique au moins une fois par mois.
12 % tous les jours.

57 %

ont modifié leur comportement alimentaire ces trois dernières années : 58 % achètent des produits de saison et 57 % privilégient les circuits courts.

Source : Agence bio – Février 2020

AGRICULTURE BIO

> Région Bourgogne-Franche-Comté

7,3 % des exploitations en bio
+ 72 % de surfaces bio en 5 ans

> Région Grand Est

7 % des exploitations en bio
+ 77 % de surfaces bio en 5 ans

> Région Paca

16 % des exploitations en bio
+ 58 % de surfaces bio en 5 ans

> Région Occitanie

10,4 % des exploitations en bio
+ 11,74 % de surfaces bio en 5 ans

> Région Auvergne-Rhône-Alpes

10 % des exploitations en bio
+ 68 % de surfaces bio en 5 ans



Source : fiches de l'observatoire Eau et Bio du bassin Rhône-Méditerranée - Agence de l'eau RMC - 2019

LES PRECONISATIONS DU SDAGE 2016-2021

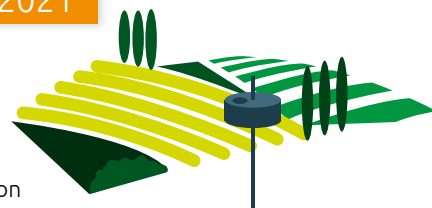
269 captages d'eau potable prioritaires

doivent faire l'objet d'actions de restauration de la qualité des eaux pour réduire la contamination par les pesticides et les nitrates.

> 81 % sont impactés par les pesticides

> 46 % par les nitrates

202 plans d'action d'ores et déjà engagés pour reconquérir la qualité de l'eau



GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

71 M€ versés au secteur agricole au cours du 10^e programme (2013-2018)

> 36 M€ pour les économies d'eau, soit 177 Mm³ économisés (sur un total de 260)

> 25,5 M€ pour des transferts d'eau

> 1,8 M€ pour des retenues

> 7,7 M€ pour l'animation du partage de l'eau.



créé deux Associations foncières agricoles autorisées (AFA) où l'on impose des pratiques raisonnées, du bio, des ventes en circuits courts. Des débouchés précis ont été identifiés, par exemple pour la restauration scolaire. Avec un objectif de 50 % de produits bio ou locaux distribués dans nos cantines avant la fin de l'année. Et de 100 % en 2030. Enfin, nous travaillons au développement de nouvelles filières : pois chiches, grenade, graine de chia ou pistaches ».

260 millions de m³ d'eau économisés en 5 ans. <

Un autre volet pris en charge par l'agence de l'eau est celui du partage de la ressource et de son utilisation plus économe. Dans le cadre des PGRE (Plans de gestion quantitative de la ressource en eau) et sur le 10^e programme 2013-2018, son intervention pour informer, sensibiliser, animer, engager des travaux ou substituer les prélèvements a permis d'économiser 260 millions de mètres cubes d'eau, dont 177 par les agriculteurs. Le 11^e programme va maintenir les moyens engagés sur ces thématiques, d'autant que le contexte de changement climatique ajoute une pression supplémentaire et incite à se montrer le plus imaginaire possible.

L'innovation a bien sûr un rôle central à jouer, que ce soit au niveau des pratiques agricoles, de la structuration des filières et de l'aménagement des territoires. Un projet est en cours avec l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (Isara) pour analyser les initiatives engagées à l'échelle de filières agroalimentaires et visant à impulser des changements de pratiques permettant à la fois de respecter les milieux et d'instaurer de nouveaux liens entre producteurs, collecteurs, transformateurs et consommateurs. « Nous avons recensé les productions à risques pour la qualité de la ressource en eau potable sur le bassin Rhône-Méditerranée et les types de filières sur lesquelles il est possible d'agir positivement pour intégrer cet enjeu de qualité de l'eau, explique Audrey Vincent, enseignante-chercheuse à l'Isara. Nous sommes également en train de répertorier les initiatives vertueuses relevant de la structuration de filières pour de nouvelles cultures à bas intrants. Nous nous intéressons aussi à des formes innovantes d'intervention de l'action publique, qui permettent d'engager des changements au-delà de la parcelle en accompagnant des démarches collectives et viables sur un territoire et sur l'ensemble de la filière ». Tout l'enjeu est d'aider les agriculteurs et les collectivités à trouver des débouchés économiques pour les productions et les modes de production plus vertueux pour la qualité de l'eau. Ce fameux changement de paradigme que l'agriculture française ne peut plus ignorer aujourd'hui !

Bannir les productions à risque



■ Le sorgho est une plante peu consommatrice d'eau.

QUESTION À Cendra Motin

Députée de l'Isère

Le monde agricole peut-il faire face, seul, à tous les défis le concernant ?

Évidemment non ! Mais la gestion de l'eau est l'enjeu de leur survie, notamment dans nos régions très exposées aux canicules et où les nappes ne se



reconstituent pas partout. Ils sont très mobilisés et engagés dans des pratiques agricoles innovantes. Tous se posent la question de savoir si leurs cultures principales sont adaptées aux évolutions du climat. Certains se sont lancés sur des cultures intermédiaires et ont engagé de vraies innovations sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau. Ils portent un regard affirmé sur les pollutions, les débouchés ouverts par d'autres cultures telles que le chanvre, et sont dans un processus vertueux pour agir en amont, mais aussi en aval de leur production. Il est donc très important de les accompagner de manière plus ciblée, ce que fait l'agence de l'eau en se positionnant désormais comme un partenaire d'ingénierie de projet. Et non plus simplement comme un financeur, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

L'autre aspect sur lequel nous devons être facilitateurs est celui de la viabilité économique à long terme du monde agricole. Nous sommes vigilants à ce que les négociations commerciales entre distributeurs, agriculteurs et industriels se passent mieux. Des efforts sont à noter pour valoriser les bonnes pratiques et les produits de qualité, mais il convient de ne pas relâcher notre pression.

Des élèves bien formés

Les six Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) des bassins Rhône-Méditerranée et Corse et l'agence de l'eau ont signé, en novembre dernier, un accord-cadre pour promouvoir les projets innovants et exemplaires des lycées agricoles en faveur de la protection de l'eau et améliorer la formation des élèves et des professionnels sur la gestion de l'eau.

Maison François Cholat, innovateurs agricoles de père en fils

Depuis son siège social de Morestel, en Isère, la Maison François Cholat délivre conseils, services et produits aux exploitants agricoles, avec un objectif central: limiter l'impact environnemental des cultures, tout en assurant davantage de rendement et une meilleure marge brute aux agriculteurs.



■ *Changer les pratiques agricoles : une tendance de fond.*

Les chiffres clés de cette meunerie née en 1461 et aujourd'hui également centrée sur des activités d'approvisionnement agricole en grandes cultures, de collecte de céréales, de nutrition animale et de conseils en agronomie sont éloquentes: 200 salariés avec les filiales, un chiffre d'affaires consolidé de 90 millions d'euros (dont 15 % réalisés en bio), 30 sites en Auvergne-Rhône-Alpes, 5 000 clients (agriculteurs, céréaliers, éleveurs, boulangers), plus de 200 000 tonnes de céréales collectées chaque année. Et surtout six générations décidées à faire bouger les lignes et à promouvoir des pratiques agricoles durables et innovantes!

Fers de lance de cette ambition: les contrats EC'Eau Responsable (EC pour Engagement culture), préparés avec l'agence de l'eau et la Chambre d'agriculture et signés avec une vingtaine d'agriculteurs des aires d'alimentation des captages prioritaires du bassin versant Bièvre-Liers-Valloire, de la Communauté d'agglomération porte de l'Isère (Capi) et du Reculon. Les cultures concernées sont diverses – blé, blé ancien, orge, triticale, colza, seigle, avoine blanche, orge brassicole, maïs, tournesol, soja – et s'étendent pour l'heure sur plus de 100 hectares.

Premiers résultats prometteurs sur le blé panifiable

L'enjeu de ces contrats est de démontrer que des pratiques vertueuses ne sont pas forcément synonymes de revenus en baisse ou de rendements moins importants. Tout est mis en œuvre pour diminuer le recours aux produits phytosanitaires – rotation des cultures parmi 11 productions aux débouchés favorisés par la Maison Cholat, incitation au désherbage mécanique, interdiction d'utiliser du glyphosate – et pour optimiser la fertilisation: recours à des outils de pilotage, utilisation d'engrais azotés protégés, réalisation d'un bilan azoté des sols en fin d'hiver...

« Nous conseillons au mieux nos agriculteurs sous contrat, dans une démarche de progrès et de respect de l'environnement, indique François Claude Cholat, dirigeant de la Maison Cholat. Les premiers résultats obtenus pour les blés panifiables à bas intrants sont prometteurs, avec des rendements plus importants par rapport aux blés cultivés de manière traditionnelle, une qualité nutritionnelle largement équivalente et surtout une marge brute à l'hectare nettement plus avantageuse pour l'agriculteur ».

Les vertus du bio en zone de captage prioritaire

La source de la Jeute, située à Créancey en Côte-d'Or, alimente 17 communes. Classée en captage prioritaire depuis 2010 en raison d'une pollution aux nitrates et aux produits phytosanitaires, ainsi que pour son caractère stratégique pour l'eau potable, elle fait l'objet d'une surveillance et d'un accompagnement des agriculteurs présents sur 212 hectares, essentiellement en grandes cultures. En 2015, une exploitation a converti ses 82 ha du périmètre en agriculture biologique pour protéger la qualité de l'eau (puis une seconde en 2018 sur 17 ha). Elle a notamment limité le colza et l'orge, développé de nouvelles cultures (avoine, lentilles, triticale, sarrasin, pois d'hiver blé, de printemps...), augmenté ses surfaces en prairies temporaires avec un mélange de luzerne et de trèfle, pratiqué des rotations plus longues et investi dans le désherbage mécanique. Bilan: une diminution du taux de nitrates en dessous des

99 ha
passés
en bio

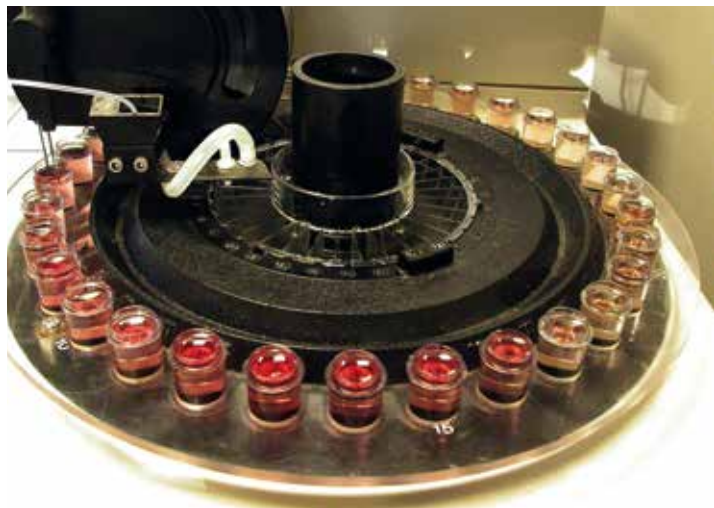
seuils en 2017 et 2018, ainsi qu'une disparition des pesticides. L'an dernier, un pic de nitrates à 60 mg/l (au-dessus du seuil de 50 mg/l) a pourtant été constaté en raison des conditions climatiques particulières, mais les résultats semblent revenir progressivement à la normale. « La prise de conscience des agriculteurs est réelle, témoigne Victoire Le Moing, chargée de mission à la Chambre d'agriculture. La qualité de l'eau s'est remarquablement améliorée concernant les phytosanitaires, même si la question de l'azote - gestion des résidus de culture, apports de matière organique, fertilisation... - reste permanente pour les exploitants ».



■ *Le triticale permet une rotation des cultures.*



Des cépages résistants à la sécheresse et aux maladies



■ Essais en laboratoire sur différents rosés.

Inno Viti Rosé Eau est un projet visant à expérimenter de nouveaux cépages pour les vins rosés de Provence, permettant à la fois de diminuer les traitements phytosanitaires de la vigne et de mieux résister à la sécheresse. Ce projet au long cours financé en partie par l'agence de l'eau est notamment animé par le Centre du rosé et l'Institut français de la vigne et du vin, en collaboration avec la Chambre d'agriculture du Var. « Nous sommes en train de tester, dans nos propres conditions climatiques et dans nos terres, une dizaine de cépages issus de Grèce, de Bulgarie, d'Espagne, d'Italie ou encore d'Afrique du Sud, ainsi que des cépages obtenus grâce à des croisements astucieux pour les rendre résistants au mildiou et à l'oïdium, explique Gilles Masson, directeur de l'Institut. Tout l'enjeu est évidemment d'obtenir des rosés au moins aussi qualitatifs que ceux que nos producteurs proposent aujourd'hui ». Les résultats ne seront validés que l'an prochain, mais des pistes prometteuses sont ouvertes. « Un certain nombre de variétés pourraient être plantées en Provence », assure Gilles Masson. Sachant que le volet réglementaire devra prendre le relais dans la perspective d'une obtention des appellations AOP et IGP.

Tout est dans la pomme

Depuis son site d'Avignon, le Grab (Groupe de recherche en agriculture biologique) teste les porte-greffes de pommiers du marché pour identifier, sur le territoire de la basse vallée de la Durance, celui qui générerait un pommier à la fois productif et peu consommateur en eau. Objectif : permettre aux agriculteurs de choisir leurs porte-greffes, non seulement selon les critères classiques (taille, productivité, résistance au froid et aux maladies), mais également au regard de leurs besoins en eau.

« Sur la cinquantaine d'arbres plantée, avec des systèmes racinaires différents, on s'est aperçu, sur la récolte 2019, que le porte-greffe qui était le plus productif en situation d'irrigation normale reste le plus productif en situation d'irrigation restreinte », indique Gilles Libourel, expérimentateur au Grab. La récolte 2020, qui marquera la fin de l'étude, devra encore confirmer ces conclusions, sachant qu'un autre élément sera analysé : l'impact des paniers en grillage installés autour des racines pour les protéger des campagnols. Un impact majeur, semble-t-il, pour les porte-greffes générant des racines importantes.

Des porte-greffes économes en eau



■ Un grillage protecteur des racines des pommiers.

Les agriculteurs rémunérés pour leurs efforts

Dans le cadre du plan national biodiversité, l'agence de l'eau lance sur la période 2020-2025 le nouveau dispositif de Paiements pour services environnementaux (PSE). Suite à un appel à candidatures clos fin janvier, une vingtaine de porteurs de projets ont été retenus. Il s'agit de communautés de communes, de syndicats de rivière, de syndicats de parcs naturels régionaux, et de syndicats d'eau potable qui devront monter, au cours de l'année, des projets de territoire déterminant des actions et des objectifs de résultat en matière de reconquête de la biodiversité et de la qualité de la ressource en eau. Ces projets prévoient l'engagement et la rémunération d'agriculteurs volontaires, qui pourront concerner, par exemple, une aire d'alimentation de captage, une zone de ressources stratégiques, la biodiversité de la trame bleue ou de la trame turquoise. Objectif : rémunérer les exploitations qui mettent en œuvre des pratiques favorables à l'eau et à la biodiversité. Au total, l'agence de l'eau mobilisera une enveloppe de 30 millions d'euros au titre de son 11^e programme. 50 à 150 agriculteurs pourraient s'engager dans la démarche dans chaque projet territorial.

En immersion

Une campagne nationale pour comprendre l'eau

Un an après son lancement, la campagne « En Immersion » a déjà touché 8 millions de personnes sur les réseaux sociaux, les 18-45 ans en tête. Premier bilan avec Nancy Yana, directrice de la communication de l'agence de l'eau.

100
interactions
quotidiennes

Quelle est la finalité de cette campagne ?

Déployée sur 2 ans, elle doit apporter au grand public une information accessible et transparente sur les actions menées en faveur de l'eau et de la biodiversité et montrer que les politiques de l'eau ont des résultats. La campagne s'appuie sur une web-série de 20 épisodes qui met en scène les personnages de Max et Léa. Leurs aventures au ton décalé et humoristique constituent un appel à découvrir davantage ce qui se fait sur les territoires. Chaque mois, un nouveau thème est lancé par une courte vidéo, et démultiplié ensuite grâce à du contenu éditorial très visuel comme des infographies, ou encore des interviews ou des quizz pour favoriser l'interactivité...

Quel premier bilan tirez-vous de l'opération ?

Nous sommes à mi-campagne avec déjà 12 épisodes derrière nous. Le bilan est encourageant et la progression de la visibilité sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram YouTube) est constante avec 600 000 nouvelles personnes touchées par mois en moyenne et de nombreuses questions et commentaires postés, soient 100 interactions quotidiennes, auxquels nous répondons. Cette campagne est aussi l'occasion de valoriser l'engagement quotidien des femmes et des hommes qui agissent pour l'eau sur les territoires, au service de l'intérêt général.

<https://enimmersion-eau.fr>

REDEVANCES

L'eau paie (toujours) l'eau en 2019

Depuis 2019, le plafond des redevances que percevoient les agences de l'eau a diminué et la loi a fixé un seuil au-delà duquel ces recettes vont directement alimenter le budget de l'État. Afin de s'adapter à ces nouvelles dispositions, l'agence Rhône Méditerranée Corse avait baissé les taux de redevances pour pollution et collecte des eaux domestiques lors de l'élaboration de son 11^e programme, ce qui lui a permis d'atteindre ce plafond avec une grande précision, sans le dépasser. Ainsi en 2019, l'agence a collecté 504,3 M€, par rapport à un plafond fixé à 506,8 M€. Elle atteint ainsi l'objectif du gouvernement de limiter la pression fiscale sur les usagers de l'eau. Pour conserver ce pilotage des recettes au plus près du plafond, l'agence procède annuellement au réajustement des taux de redevances. Ainsi, l'augmentation initialement prévue des taux des redevances de pollution domestique pour 2020 a été annulée.

PERFORMANCE

L'agence s'engage auprès de l'État

Pour la durée du 11^e programme 2019-2024, l'agence de l'eau a signé un contrat d'objectif et de performances avec le ministère de la Transition écologique. Ce document indique les objectifs à atteindre annuellement, dont certains procèdent des conclusions des assises de l'eau et du plan Biodiversité, assortis d'indicateurs chiffrés. Ce contrat pourra être révisé à mi-parcours pour notamment s'adapter aux nouveaux Sdage et à leur programme de mesures, qui seront arrêtés fin 2021.

Document consultable sur www.eaurmc.fr

Agenda

À la rencontre de la biodiversité

L'agence organise 4 visites de terrain en présence des acteurs des territoires et des médias : le 6 mai à Lodève (34), le 14 mai sur le plateau de Vitrolles (13), le 26 mai dans le Beaujolais (69) et le 9 juin dans le marais de Saône (25).

Publications

Rapport d'activité 2019

Retrouvez les temps forts et les chiffres clés de l'activité de l'agence de l'eau en 2019.

52 pages -
Mars 2020



L'état des lieux du bassin Rhône-Méditerranée

Il actualise le diagnostic des pressions dues aux usages de l'eau, en préalable à la préparation du Sdage 2022-2027 et son programme de mesures.

348 pages -
décembre 2019

<https://rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>



Fiscalité de l'eau

Comment les redevances sont-elles perçues ? Comment sont-elles redistribuées sous forme d'aides ?

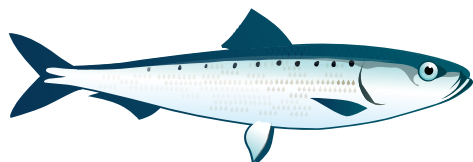
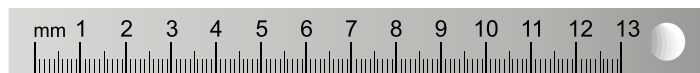
Édition 2020,
4 pages



(LE SAVIEZ-VOUS ?)

3

Le nombre de centimètres perdus en 10 ans par les sardines en Méditerranée, passant de 13 à 10 cm à l'âge de 1 an, sans compter un poids divisé par trois. Le réchauffement climatique est suspecté.



.....
➤ Source : Ifremer

48 %

des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée atteignent le bon ou très bon état. Ce chiffre grimpe à 91 % pour la seule île de beauté qui est relativement épargnée par la dégradation de la qualité des eaux.

.....
➤ Source : rapport état des eaux 2020 de l'agence de l'eau



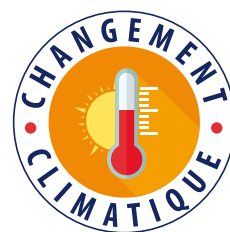
30 hectares

ont été désimperméabilisés en 2019 en Rhône-Méditerranée avec l'aide de l'agence de l'eau. Une trop petite victoire sur les quelque 65 000 hectares artificialisés chaque année en France.



49 %

des aides de l'agence de l'eau en 2019 ont été consacrés à des projets d'adaptation au changement climatique, tels que le renouvellement de réseaux d'eau potable en zone rurale ou la restauration des milieux aquatiques et des habitats propices à la biodiversité.



88

Le nombre de projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement soutenus en 2019 en grande majorité par les collectivités du bassin Rhône-Méditerranée. 25 pays en ont bénéficié pour un montant d'aides de l'agence de 6,1 M€.



47 %

des jeunes de 18 à 24 ans considèrent normal de payer plus cher un produit alimentaire bio qu'un produit qui ne l'est pas.



.....
➤ Source : baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Agence BIO/Spirit Insight - février 2019

2 M€

La somme allouée par l'agence de l'eau à l'appel à projets « Économie d'eau, réduisons la consommation d'eau potable » destiné à lutter contre le gaspillage de l'eau.

Dépôt des dossiers jusqu'au **15 juillet 2020**.

www.eaurmc.fr > aides



LA PART DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN en zone de vigilance au regard des enjeux nationaux de biodiversité. En cause notamment : une forte densité de population et une extension de l'urbanisation, d'où une artificialisation importante des sols, et des pratiques agricoles intensives.

.....
➤ Source : étude du ministère de la Transition écologique et de l'unité mixte de service Patrimoine, sous la tutelle de l'Office français de la biodiversité (OFB), du Muséum national d'histoire naturelle et du CNRS – décembre 2019

X4

Depuis 1997, la fréquence des événements climatiques (inondations, feux de forêt, avalanche, submersions marines...) qualifiés de « très graves » – au moins 10 morts ou plus de 30 millions d'euros de dommages matériels – a été multipliée par près de quatre, par rapport aux 40 années précédentes.



.....
➤ Source : Commissariat général au développement durable

Dans **90%** des cas,

la pollution principale des captages prioritaires des bassins Rhône-Méditerranée et Corse dégradés par les pesticides est due aux herbicides.



.....
➤ Source : rapport État des eaux 2020, agence de l'eau

-20%



La baisse d'émissions de CO₂ pour l'agence de l'eau en 5 ans, qui a réduit de 11 % le nombre de kilomètres parcourus en voiture au profit du transport ferroviaire, des visioconférences, ou des covoiturages. La modernisation du parc automobile participe également pour moitié à ce bon résultat.

29



LE NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS par l'agence de l'eau dans le cadre de son appel à projets « Paiement pour services environnementaux ». Prochaine étape : le montage des projets jusqu'en décembre 2020.

Téléchargez gratuitement l'appli qualité rivière



Consultez l'application mobile des agences de l'eau
pour tout savoir sur la qualité des rivières et des eaux de baignade.

.....
Pour la première fois en France, **cette application** permet à tous d'apprécier les résultats des efforts des élus et des acteurs des territoires pour **restaurer les rivières** et **éliminer les pollutions**.

 **LES
AGENCES
DE L'EAU**

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Magazine Sauvons l'eau
de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz - 69363 Lyon cedex 07
Tél.: 04 72 71 26 00 - www.eaurmc.fr

Directeur de la publication: Laurent Roy • Rédactrice en chef: Valérie Santini • Rédaction: NF2 (Lyon) • Conception réalisation: ...bigbang / 2020 • Impression: DEUX PONTS • Tirage 12 000 exemplaires • N°ISSN: 2270-2512 • Crédits photos: Robin Hacquard, Blanche Bobrosky, Régis Domergue, Hemis/Matthieu Colin, CRABFC, Port de Marseille, Refresco, EPTB Gardons-Studio 3 éléments, CCPAL, La Compagnie du Paysage, Stéphane Granzotto.